

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Agent d'exploitation travaux routiers

Statut : Filière technique – Catégorie C - Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'équipe, l'agent d'exploitation travaux routiers assure les travaux spécifiques d'entretien programmé des chaussées et dépendances. Il intervient de manière préventive, curative ou en urgence, dans le respect des règles de sécurité. Dans ce cadre, il ou elle assure les travaux d'entretien programmé des chaussées, la signalisation routière horizontale, la pose des barrières de sécurité routière, les travaux d'assainissement des chaussées et tous travaux divers ou missions confiées à la régie travaux routiers. Il ou elle prend part à la mise en place de la signalisation temporaire des chantiers. Il ou elle participe aux interventions de salage et de déneigement dans le cadre du service hivernal. Il ou elle assure l'entretien de premier niveau du matériel d'exploitation et participe à l'entretien des bâtiments de la régie.

Localisation du poste : Direction des routes et des mobilités – Pôle maintenance - Régie travaux routiers – Secteur signalisation, équipements et travaux divers - Centre de Glisy - Avenue du Great Eastern – 80440 GLISY

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 2C8

Missions et activités :

Interventions techniques spécifiques pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier

- participer aux travaux liés à l'activité « chaussée » tels que les enduits superficiels d'usure et travaux divers (PATA, FIR, pontage...)
- participer aux travaux de signalisation routière horizontale et de pose de barrières de sécurité routière
- effectuer les travaux préventifs ou curatifs d'assainissement et d'entretien des chaussées et dépendances : procéder au curage des fossés, aux dérasements d'accotements
- procéder à la sécurisation du chantier préalable aux interventions dans le respect des règles de sécurité en vigueur et du code de la route et de la voirie : assurer la pose de protections (balisage du chantier) et de signalisation temporaire sur les chantiers en cas d'ouverture des voies à la circulation (panneaux de déviation...)
- participer au salage ou au déneigement lors de la période de viabilité hivernale
- participer aux missions diverses confiées à la régie travaux routiers
- alerter le chef d'équipe des difficultés rencontrées ou des besoins divers liés à la fonction

Conduite d'engins

- assurer, dans le respect des règles de sécurité en vigueur, la conduite de véhicules spécifiques après formation et en cas de nécessité (camions bennes ou ampliroll, porte-engin, répandueuses à liant, chargeur, pelles hydrauliques, porteur FIR, etc)
- assurer, dans le respect des règles de sécurité en vigueur, la conduite des véhicules et engins d'exploitation, de déneigement et de salage (engin de service hivernale, porteurs, tracteurs, fourgons)
- renseigner le carnet de bord du véhicule et les mains courantes éventuelles
- informer le chef d'équipe des dysfonctionnements mécaniques des véhicules

Entretien du matériel et l'outillage

- procéder à l'entretien courant du matériel et à son nettoyage régulier
- assurer le rangement rationnel des matériels et outils
- surveiller le niveau des stocks et la disponibilité des outils, produits et matériaux
- prévoir les besoins de réapprovisionnement des stocks en lien avec le chef d'équipe

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : l'agent d'exploitation travaux routiers est rattaché(e) au chef d'équipe qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- Relations avec les collègues de la RTR et des différentes agences de la DR
- Relation avec l'encadrement de la RTR
- Relation avec les collègues de la DFP et des services de la DBD et de la DSL

Externes :

- Relations avec les usagers de la route et des liaisons douces

Moyens mis à disposition :

Matériels :

- matériels du service et de location
- bâtiments et installations de la régie

Contraintes du poste :

- mise en astreinte durant la période de viabilité hivernale
- mobilité sur tout le département
- travail à l'extérieur en toute saison
- travail sous circulation routière
- conduite de véhicules et d'engins
- manipulation de produits toxiques
- port d'équipements de protection individuelle

Compétences requises :

- Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES)
- Permis B et C exigés, EC apprécié

Connaissances :

- maîtrise des métiers spécifiques d'entretien routier et d'exploitation
- maîtrise du maniement des outils de terrassement, de chargement, de manutention, d'élagage et de débroussaillage
- maîtrise des techniques de conduite des engins et véhicules et autorisation de conduite
- connaissance des produits utilisés
- connaissance des procédures de signalisation de chantier
- connaissance du code de la route et de la voirie

Aptitudes professionnelles :

- polyvalence
- bonne condition physique
- capacité d'adaptation à différentes situations
- capacité à rendre compte
- écoute et communication orale

Comportements professionnels – motivations :

- rigueur, méthode et réactivité
- capacité à hiérarchiser les priorités et les urgences
- disponibilité
- sens du travail en équipe

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 3 mai 2025.